

pleine liberté et sous sa responsabilité propre, tous les intérêts de la société chrétienne." (Encycl. *Immortale Dei*.)

Or, que renferme cette liberté de la sainte Eglise, dont parle le Souverain Pontife dans l'encyclique que nous venons de citer ? Cette liberté comprend, tout d'abord, son droit imprescriptible de vivre et de se mouvoir ; son droit d'enseigner toute vérité et de sanctifier, par les sacrements, toutes les âmes ; son droit enfin de perpétuer sans entraves, à travers les siècles, son gouvernement et son sacerdoce : *Allez, lui a dit JÉSUS, enseignez toutes les nations ; baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : enseignez-leur à garder tout ce que je vous ai commandé. Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* (Math. XXVIII, 18-20).

En vertu des promesses de son divin fondateur, qui l'assiste dans son enseignement jusqu'à la fin des siècles et qui l'a divinement armée contre les puissances de l'enfer, contre l'erreur et le mensonge, l'Eglise ne saurait errer quand elle détermine l'objet et l'étendue de ses pouvoirs. Conséquemment nul n'a droit de lui dire : Ce que vous faites, n'est pas de votre compétence ; car, c'est à l'Eglise de définir sa compétence et de la régler souverainement, comme elle a le droit de définir le sens et la portée de tous les dogmes et de tous les faits révélés. Cessons donc de parler d'empiètements et d'usurpations ; la puissance ecclésiastique, telle qu'elle réside dans le pasteur suprême ou bien dans le corps des pasteurs unis à leur chef, ne saurait ni usurper, ni empiéter sur un domaine qui ne serait pas le sien. Il peut y avoir tel abus de pouvoir particulier ou local, mais chaque fois qu'il s'en produit, le recours est possible, le recours est facile, devant le tribunal suprême et infailible que JÉSUS-CHRIST a constitué au centre de son Eglise pour réprimer les abus, arrêter les empiètements et contenir toutes choses dans les limites du droit, de la justice et de la vérité.

Et c'est pourquoi ni la puissance paternelle, ni la puissance civile n'ont rien à redouter de la puissance ecclésiast-